



# **PROCES-VERBAL**



## **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 26 août 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 26 août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Malissard, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc VALLA, Maire.

**Présents** : Jean-Marc VALLA, Jean-Marc SOUCIET, Laure BLANDIN-JOUBERT, Laurent BARRAL, Florence BRÈS-DUFOUR, Isabelle BLASSENAC, Sylviane DUPRET, Yann ESCOFFIER, Nicole FERREIRA, Fabienne ESPOSITO, Francine GAILLARD, Gérard JOURDAN, Séverine MAITRE, Malika MEITER,

**Absent ayant donné procuration** : Pascal ALBOUSSIÈRE à Isabelle BLASSENAC, Céline FERREIRA-VALLA à Nicole FERREIRA, Laurent JOUD à Francine GAILLARD,

**Absents excusés** : Evelyne CHALÉAT, Cédric COUR, Willy GILHARD

**Absents** : Lionel DUSSERT, Laurence ROUVEYROL, Eric BARSCZUS

*Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.*

*Conformément à l'article L2121-15 du Code général de collectivités territoriales, M. Jean-Marc SOUCIET est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.*

## **ASSEMBLÉE**

*Le procès-verbal du Conseil Municipal, réuni le 1<sup>er</sup> août, est approuvé à l'unanimité.*

## **COMPTE-RENDU DES ACTES PRIS DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire informe l'assemblée municipale qu'il n'a pris aucune décision dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### **41.2024 AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE DOSSIER : INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) SOUMISES À ENREGISTREMENT/ SCI A DE MALISSARD**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que la SCI A DE MALISSARD – groupe ALIZON – dont l'activité est la promotion immobilière, envisage la démolition d'un entrepôt de stockage sur la zone d'activités du Guimand à Malissard pour reconstruire en lieu et place un entrepôt logistique de 13 000 m<sup>2</sup>.

L'installation projetée comprendra un entrepôt logistique divisé en deux cellules d'environ 6 310 m<sup>2</sup> de surface unitaire dédiées au stockage de matières combustibles diverses sur racks. Le volume de l'entrepôt sera de 138 000 m<sup>3</sup> environ.

Cette activité relève de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) compte-tenu de la nature et des quantités importantes des stockages

A ce titre la SCI A DE MALISSARD a formulé une demande d'enregistrement au titre de la rubrique 1510-2 (stockage de matières, produits ou substances combustibles dans des entrepôts couverts) et la déclaration au titre de la rubrique 2925-1 (ateliers d'accumulateurs électriques) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement).

Au vu du rapport de recevabilité de l'inspection de l'environnement de la DREAL, en date du 20 juin 2024, précisant que le dossier d'enregistrement comporte les éléments justificatifs de nature à démontrer le respect total des prescriptions applicables à l'installation, le Préfet de la Drôme a ouvert, par arrêté du 25 juin 2024, une consultation du public du lundi 22 juillet 2024 au vendredi 16 août 2024 inclus.

Conformément aux dispositions de l'article L512-7-3 et R512-46-11 du Code de l'environnement, elle invite le Conseil municipal à donner un avis sur cette demande.

La commune de Chabeuil est également concernée par le projet puisqu'elle se trouve dans un rayon d'un kilomètre du périmètre de l'installation projetée.

En conséquence, le Conseil municipal est appelé à formuler un avis sur cette demande d'enregistrement au plus tard dans les 15 jours suivants la fin de la consultation du public.

VU la demande d'enregistrement, transmise le 20 mars 2024, complétée le 17 juin 2024 par téléprocédure par la société SCI A DE MALISSARD, en vue d'obtenir l'enregistrement pour un entrepôt logistique situé ZA du Guimand sur le territoire de la commune de Malissard ;

VU l'avis de recevabilité de l'inspection de l'environnement de la DREAL, en date du 20 juin 2024, précisant que le dossier d'enregistrement comporte les éléments justificatifs de nature à démontrer le respect total des prescriptions applicables à l'installation et peut être mis à la disposition du public pour consultation ;

VU l'arrêté préfectoral du 25 juin 2024 fixant les modalités de consultation du public dans le cadre de l'instruction de la demande d'enregistrement relative à la création d'un entrepôt de stockage, présentée par la société SCI A DE MALISSARD ;

CONSIDÉRANT que l'installation projetée est répertoriée dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, sous la rubrique 1510-2 (le volume de l'entrepôt

couvert où seront entreposés plus de 500 tonnes de matières et produits combustibles sera égal à environ 138 000 m<sup>3</sup>);

CONSIDÉRANT que la consultation du public a été organisée pour une période de quatre semaines en mairie de Malissard, du 22 juillet 2024 au 16 août 2024 ;

CONSIDÉRANT qu'en application de l'article R.512-46-11 du Code de l'Environnement sont consultés également, le conseil municipal de la commune de Chabeuil ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

- **D'ÉMETTRE** un avis favorable à la demande d'enregistrement de la société SCI A DE MALISSARD pour un entrepôt de stockage situé ZA du Guimand
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Votants POUR : 17

Votants CONTRE : 0

S'abstenant : 0

## DOMAINE ET PATRIMOINE

### **42.2024 BAIL D'HABITATION MAISON ROUX – AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT N°1**

---

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°28.2024 en date du 24 juin 2024, le Conseil municipal l'a autorisé à signer un bail d'habitation pour le ténement immobilier situé 4 rue de l'église 26120 Malissard avec M. Damien VALLON et Mme Mélissa TAMBORELLI.

Lors de la discussion entre les parties sur les conditions de location, il a été convenu qu'une franchise de loyer et de charges serait opérée sur l'échéance du mois de juin 2024 afin de prendre en compte la réalisation de travaux par les preneurs du bail.

Cette gratuité de loyer pour le mois de juin 2024 n'a pas été retranscrite dans le bail d'habitation.

Aussi Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'autoriser cette franchise de loyer par la signature d'un avenant n°1.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29 ;

VU la délibération n°28.2024 en date du 24 juin 2024 autorisant Monsieur le Maire à signer un bail d'habitation ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'établir un avenant afin d'accorder la gratuité du loyer et des charges pour l'échéance du mois de juin 2024 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer un avenant n°1 au bail d'habitation.

Est annexé à la présente délibération le document suivant :

- Avenant n°1 au bail d'habitation du 27 juin 2024

Votants POUR : 17

Votants CONTRE : 0

S'abstenant : 0

## COMMUNICATIONS

---

### PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX (sous réserve de convocation)

---

---

### AGENDA/INFORMATIONS DIVERSES

---

- Vendredi 06 septembre de 14h30 à 19h00 : Forum des Associations au Boulodrome
- Samedi 21 septembre et Dimanche 22 septembre : Fête de la Saint-Maurice
- Vendredi 27 septembre de 15h30 à 19h00 : Don du sang salle des fêtes
- du 27 au 29 septembre : Virades de l'Espoir à Montéléger
- Samedi 5 octobre : Semaine bleue
- Samedi 12 et Dimanche 13 octobre : Chemin des Artistes Malissard
- Dimanche 20 octobre : représentation théâtrale inter-générationnelle
- Samedi 26 octobre : Marche des Courges
- Lundi 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918
- Vendredi 29 novembre, Samedi 30 novembre : Téléthon 2024
- Samedi 14 décembre : Marché de Noël de 16h00 à 22h00 et Secret de Noël à 19h00

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45*

**Jean-Marc SOUCIET**  
Secrétaire de séance



**Jean-Marc VALLA**  
Maire de Malissard

